

QUESTION D'ACTUALITE

A MONSIEUR LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Michèle PILOT, présidente de groupe

Conseillère départementale du canton de Toul

Sécurité routière

Monsieur le Préfet,

Les chiffres de la sécurité routière ne cessent de nous rappeler la nécessité d'actions de prévention afin de faire évoluer les comportements.

Certains exemples sont extrêmement criants quant à la conception que certains ont de la sécurité des autres usagers de la route.

J'ai pu constater, mais je ne pense pas être la seule, que l'installation de radars de chantiers pouvait influencer très nettement le respect des limitations de vitesse. La démonstration est d'autant plus vraie que lors du retrait de ces radars où on peut constater une reprise rapide des mauvaises habitudes mettant en danger les autres usagers, mais aussi les agents des routes.

Les zones de chantiers restent à ce jour des zones sensibles sur lesquelles je pense qu'il faut accentuer les efforts. Chaque année, ce sont 200 accidents qui sont constatés aux abords des chantiers.

Dans le même esprit, j'ai été attentive aux opérations de sensibilisation qui ont été menées cet été à destination des véhicules de transport des personnes. Cet exemple me conduit à évoquer une autre profession exposée aux risques de la route, à savoir le transport routier de marchandises.

Profession d'autant plus exposée que le transport international pose le problème délicat pour les chauffeurs étrangers de la compréhension de notre signalisation, comme par exemple la limitation de vitesse sur les zones soumises à réduction (90km/h), ou l'interdiction de dépassement.

Je pourrais discourir à l'envi sur de nombreux autres sujets en matière de sécurité routière mais je sais, Monsieur le Préfet, que c'est un sujet qui vous mobilise ; aussi, je voudrais vous interroger sur les actions de prévention qui sont susceptibles d'être développées ou amplifiées pour poursuivre le travail actuellement mené de prévention.

Je vous remercie.